



**ACADÉMIE
DE DIJON**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction des services départementaux
de l'éducation nationale
de la Nièvre

**DIRECTION DES SERVICES
DE L'ÉDUCATION NATIONALE
DE LA NIÈVRE**

Division des élèves (DIVEL)

Actions culturelles

Affaire suivie par :

Véronique Lemoine

Tél : 03 86 21 70 47

Mél : divel58.bureau3@ac-dijon.fr

19 Place Saint-Exupéry

CS 70074

58028 Nevers cedex

Nevers, le 6 décembre 2022

L'inspectrice d'académie,
directrice académique des services
de l'Éducation nationale de la Nièvre

à

Mesdames les directrices et Messieurs les directeurs
d'école

S/C Mesdames les inspectrices et Monsieur l'inspecteur
de l'Éducation nationale de circonscription

Mesdames les cheffes et Messieurs les chefs
d'établissement

Objet Lancement appel à projets REAAP 2023

La Caisse d'Allocations Familiales de la Nièvre lance l'appel à projets du Réseau d'Écoute, d'Appui et d'Accompagnement des Parents (REAAP) 2023 pour la prise en charge financière d'actions de soutien à la parentalité.

Les actions de soutien et d'accompagnement à la parentalité sont des actions mises en œuvre avec et pour les parents sur un territoire. Elles visent à :

- soutenir les parents en prenant appui sur leurs savoir-faire et ressources,
- aider les parents à esquisser les réponses aux questions qu'ils se posent sur l'exercice de leur parentalité et aux difficultés qu'ils peuvent rencontrer avec leurs enfants,
- conforter à travers le dialogue et l'échange, les compétences des parents notamment aux périodes charnières du développement des enfants quand l'exercice de leur parentalité peut être mis à l'épreuve,
- assurer une prévenance et réassurance des parents dans l'intérêt de l'enfant,
- mettre à leur disposition un ensemble de ressources, d'informations et de services pour les accompagner dans l'éducation de leurs enfants, aux moments clés de leur vie familiale, si et quand ils en ressentent le besoin,
- faciliter la mise en réseau des acteurs.

Les projets de demande de subvention doivent être obligatoirement déposés sur la plateforme numérique Elan (<https://elan.caf.fr/aides>) **pour le 3 février 2023** au plus tard. Vous trouverez toutes les informations utiles et documents à télécharger relatifs à cet appel à projets sur caf.fr/partenaires/caf-de-la-nievre/partenaires-locaux/reaap-2023-appels-a-projets.

*Je vous remercie,
à vous.*


Pascale NIQUET-PETIPAS